

une société. On ne se recycle pas pour le contrôle de la qualité en cinq semaines ni en cinq mois. Il faut maintenant un diplôme collégial en technologie de pointe.

• (1710)

Comment allons-nous bénéficier de cette initiative, alors que nos programmes de formation ont été réduits pour les différents emplois disponibles?

M. Proud: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour ses commentaires et pour ses questions. Il a d'abord parlé des gens qui n'ont pas droit aux prestations de chômage parce qu'ils n'ont pas le nombre de semaines nécessaire. J'en ai parlé dans le cadre de ce débat. Cette question me préoccupe en tant que citoyen de la région de l'Atlantique où le travail est surtout saisonnier. Si nous pouvions avoir des emplois comme on en trouve dans certaines régions du Canada, je pourrais certainement comprendre leur programme. Mais dans ce cas là vous mettez tout le monde sur le même pied. Dans les régions où tout le monde est logé à la même enseigne et où le travail saisonnier est la norme, il faut faire certaines concessions. J'ai posé la question à la ministre il y a deux semaines. Il faut faire des concessions jusqu'à ce qu'il se passe quelque chose ou alors les chômeurs seront sur les listes des services provinciaux de bien-être.

Cette perspective est un gros souci pour les gouvernements provinciaux, comme l'ont dit certains premiers ministres.

Je suis totalement en faveur des programmes de recyclage. Il y a toutefois quelque chose qui me préoccupe à leur sujet. Je l'ai dit l'autre jour à une réunion de comité. Je crois que le Canada et l'Amérique du Nord en général n'ont pas fait ce qu'il fallait du côté des programmes d'apprentissage.

Les exceptions sont les secteurs que j'ai mentionnés: l'acier, l'automobile et les services publics d'électricité. Les sociétés de ces secteurs ont des programmes de recyclage permanents. D'une façon générale, au niveau de l'apprentissage et dans les secteurs de pointe, nous avons échoué.

Nous considérons ceux qui ne sont pas diplômés d'université et qui ont été formés dans une école de métiers formant une classe à part, ce qui est malheureux. La plupart des gens trouvent, je pense, que c'est la mentalité que l'on a acquise depuis 150 ans en Amérique du Nord. C'est malheureux parce que ce n'est pas la même mentalité qu'en Grande-Bretagne et dans d'autres pays où il existe des programmes d'apprentissage formidables.

Assurance-chômage—Loi

L'autre question que j'ai posée maintes et maintes fois à propos du recyclage, c'est pourquoi faire recycler des gens dans certaines régions du Canada s'il n'existe pas d'emplois auxquels les préparer?

Le député de Burlington a des listes là-bas. Je vais lui demander de m'en donner une pour ma province. S'il y a des domaines pour lesquels former ces gens, oui, je puis en comprendre la validité. Dans bien des cas, je ne puis voir pourquoi on va former ces gens, à moins qu'ils ne soient prêts à aller s'établir dans une autre région du pays.

Mme Langan: Monsieur le Président, je voudrais poser deux ou trois questions. J'ai trouvé très intéressants la réponse et le discours que le député vient de faire. L'orateur qui l'a précédé a dit que le régime d'assurance-chômage allait s'occuper de la garde d'enfants pour les gens qui en ont besoin pour retourner sur le marché du travail. Il n'a cependant pas expliqué comment cela se ferait en réalité. Je me demande si le député n'est pas tout comme moi très inquiet du fait qu'on ne précise pas comment au juste cela se fera.

Je voudrais demander également au député s'il partage l'opinion de beaucoup d'entre nous qui trouvent injuste de dénigrer et de condamner tous les chômeurs à cause d'une minorité qui abuse peut-être réellement du système. C'est là un genre de généralisation qui nous inquiète tous très sérieusement. J'aimerais qu'il dise ce qu'il pense à ce sujet.

M. Proud: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses questions. Je m'inquiète du manque de précision sur la façon dont ces choses vont se faire, en ce qui a trait particulièrement à la garde d'enfants.

Voilà un certain nombre d'années qu'on agite la question des garderies. Je ne vois encore proposer aucune mesure concrète à cet égard. C'est la même chose avec le projet de loi en général. Nous allons de l'avant sans que les régions de notre pays soient en place avant que ce projet de loi ne soit adopté.

La garde des enfants est aujourd'hui une question très importante. Le député de Burlington (M. Kempling) a parlé des mères célibataires qui travaillent. Tant que nous ne saurons pas exactement comment cela va être réalisé, je resterai très inquiet à ce sujet.

On condamne les chômeurs en disant que c'est une excellente solution de facilité pour un grand nombre de personnes. Vous entendez cela dans tout le pays. On condamne les personnes qui reçoivent les prestations d'assurance-chômage.